



Budget: l'Assemblée et le Sénat votent en commission pour supprimer le service national universel

(), (AFP) -

L'Assemblée et le Sénat ont voté mercredi, dans leurs commissions des Finances respectives, pour la suppression du Service national universel (SNU) dans le budget de l'Etat, les élus se montrant critiques sur l'expérimentation de ce dispositif souhaité par Emmanuel Macron, et sur son coût estimé.

Deux chambres, deux majorités, mais un même résultat. A l'Assemblée, c'est la gauche qui a eu le scalp du SNU. "Il est temps d'abandonner" ce "gadget présidentiel" qui "ne marche pas" et "coûte cher", a jugé le député écologiste Jean-Claude Raux, rejoint par le socialiste Pierrick Courbon pour qui cette "hérésie budgétaire" a "raté sa cible".

Présents en nombre, les élus du Nouveau Front populaire ont donc fait adopter un amendement réaffectant au secteur du sport amateur la totalité des 128 millions d'euros fléchés vers le SNU en 2025.

Une victoire symbolique due à la très faible présence des élus macronistes et de droite, comme l'a relevé le président LFI de la commission, Eric Coquerel: "Si ça passe aussi facilement (et) pas à une ou deux voix près, c'est parce qu'il y a une partie de la commission qui n'est pas là".

Sans conséquence à ce stade, puisque la discussion dans l'hémicycle repartira de la copie initiale du gouvernement - sous réserve que la partie "recettes" du budget ne soit pas rejetée avant, ce qui enverrait le texte directement au Sénat.

La chambre haute a toutefois adopté une position similaire en début de soirée: réunie à huis clos, sa commission des Finances a en effet voté une baisse de 100 millions d'euros des crédits du SNU.

- Pas de "plus-value suffisante" -

Décision prise à l'unanimité moins deux abstentions, a précisé à l'AFP le sénateur socialiste Eric Jeansannetas, rapporteur des crédits de la Jeunesse.

Cet amendement sera à nouveau présenté en séance publique lors de l'examen du volet "dépenses" du budget par le Sénat début décembre.

"Après cinq ans d'expérimentation, il n'apparaît pas que le SNU apporte une plus-value suffisante (...) pour justifier la poursuite de son déploiement", estime M. Jeansannetas dans son rapport présenté mercredi et consulté par l'AFP.

L'élu de la Creuse y observe en outre que "pour la première fois depuis le début de l'expérimentation du SNU, les objectifs font du surplace" et se demande par conséquent "si l'objectif de (sa) généralisation à l'ensemble d'une classe d'âge est encore d'actualité".

Le ministre des Sports et de la Jeunesse Gil Avérous avait déjà reconnu lundi sur Sud Radio qu'il n'avait "pas les moyens pour une généralisation du SNU" dans son budget.

"En 2025, il ne le sera pas, en 2026 j'imagine mal qu'il puisse l'être", a-t-il dit. "Il n'est pas prévu de le supprimer", a-t-il cependant souligné, appelant à "réinterroger" un dispositif "en panne".

En septembre, la Cour des comptes avait dressé un bilan sévère du SNU, avec des coûts estimés situés entre 3,5 et 5 milliards d'euros par an.

Promesse de campagne du chef de l'Etat, le SNU, lancé en 2019, devait être généralisé à la rentrée 2026, selon les promesses du précédent Premier ministre Gabriel Attal.

Il comporte une "mission d'intérêt général" et un "séjour de cohésion" comprenant des activités sportives, culturelles et intellectuelles, avec des journées qui débutent par la "levée des couleurs" (drapeau et hymne national) et port de l'uniforme.

Afp le 31 oct. 24 à 00 49.